

Nous sommes en 2020 – Levez le blocus de Gaza !

11 juin 2020



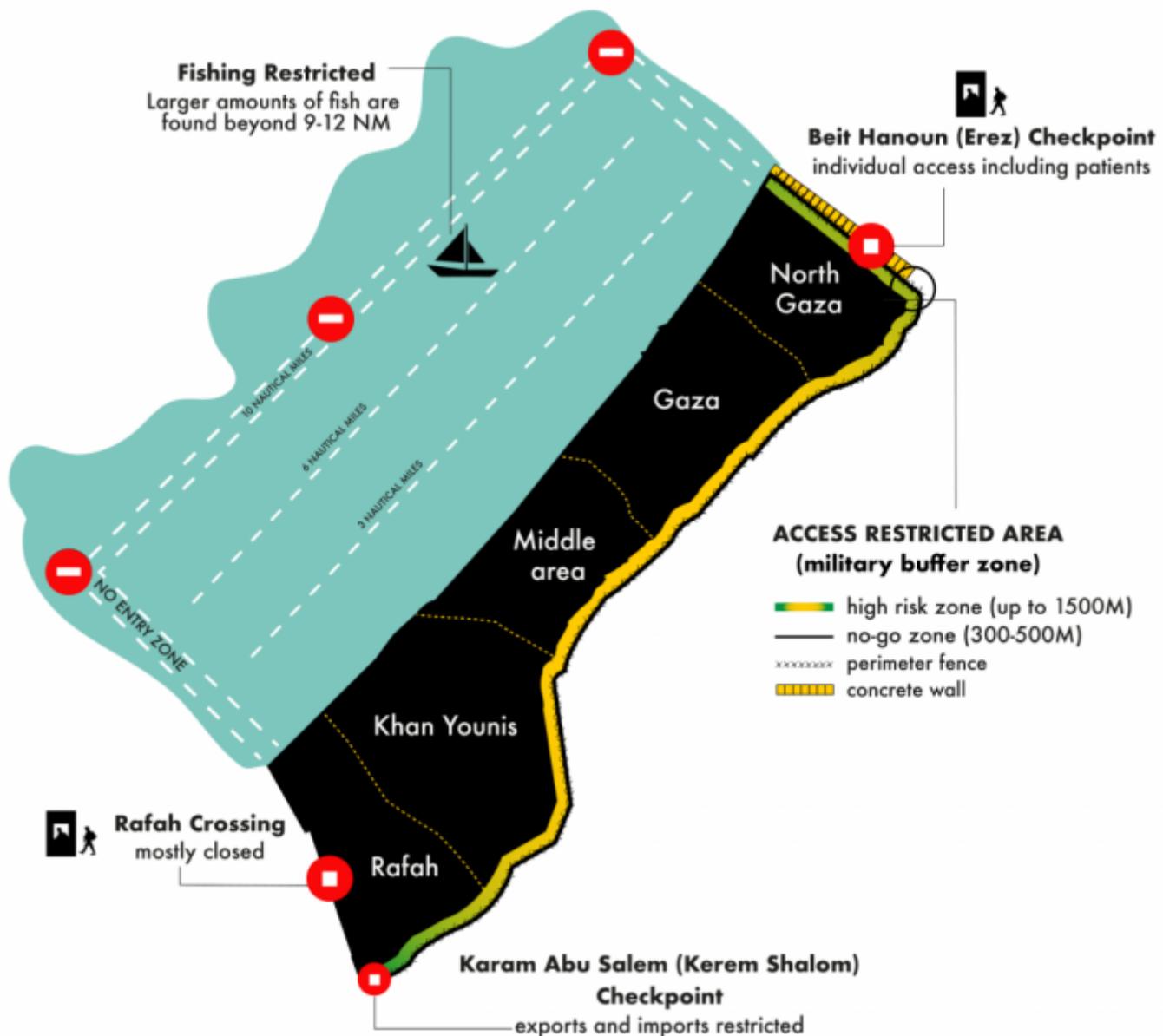
GAZA 2020*
**LIFT THE
CLOSURE
!**

Un ensemble d'ONG font campagne pour lever le blocus de Gaza, cesser les violations des droits humains et punitions collectives subies par les Palestiniens à Gaza.

A Gaza, deux millions de Palestiniens vivent dans l'une des zones du monde les plus densément peuplées, confrontés à de profonds niveaux de pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à des attaques militaires régulières. Seulement 4% de l'eau est propre à l'utilisation et à la consommation humaines, et les services sanitaires sont limités. Le système de santé de Gaza était menacé d'effondrement même avant la pandémie de coronavirus et les patients ayant besoin d'un traitement vital hors de Gaza sont confrontés à un labyrinthe de règles et d'obstacles opaques.

En juin 2020, l'occupation militaire par Israël atteindra ses 53 ans et la fermeture de la Bande de Gaza ses 13 ans. Alors que le monde continue de répondre au COVID-19, les Palestiniens de Gaza sont particulièrement vulnérables à la pandémie à cause de la surpopulation, de l'impossibilité d'accéder à de l'eau et à des soins adéquats et d'un système de santé paralysé par les attaques militaires israéliennes successives et des années de violence structurelle qui dénie aux Palestiniens leurs droits humains fondamentaux, en toute impunité.

Tous les aspects de la vie dans la Bande de Gaza ont été minés par le siège prolongé d'Israël. Depuis 2012, les Nations Unies ont averti à maintes reprises que Gaza deviendrait invivable à partir de 2020 si Israël ne levait pas son blocus illégal, qui a privé sévèrement les Palestiniens de la capacité d'exercer leurs droits individuels et collectifs. Le peuple palestinien de Gaza a besoin de mesures effectives et d'une action et d'une solidarité internationales importantes pour laisser vivre Gaza en levant le blocus avec effet immédiat.



Carte de la Bande de Gaza représentant les restrictions du blocus illégal, Al-Haq, 2020

La situation actuelle des Palestiniens, dans la Bande de Gaza et ailleurs, s'est développée à partir d'une histoire de déplacement et de dépossession depuis 1947/48, un calvaire qui inclut une existence prolongée en tant que réfugiés, l'occupation, la fragmentation, la discrimination institutionnalisée, et l'enfermement.

Le peuple palestinien a été systématiquement privé de la capacité d'exercer ses droits individuels et

collectifs, en particulier son droit à l'auto-détermination, y compris la souveraineté permanente sur les ressources naturelles et le droit au retour des réfugiés palestiniens dans leurs maisons, leurs terres et leur propriété.

Actuellement, 1,4 million de réfugiés palestiniens sont enregistrés à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans la Bande de Gaza, constituant à peu près 70% de la population.

Pendant des décennies, les Palestiniens ont lancé des appels à traiter ces causes profondes. L'échec de la communauté internationale à répondre à cet appel par des actions sérieuses a permis la poursuite de politiques et de pratiques néfastes, y compris le blocus illégal de Gaza.

Un court documentaire — « Gaza : Inhabitable », Al-Haq, 2019.

En 2012, l'UNRWA a commandé un rapport dont les prévisions indiquaient que la Bande de Gaza deviendrait un endroit inhabitable pour les Palestiniens à partir de 2020. Maintenant, à la moitié de l'année, Gaza est impropre à l'habitat humain, et pourtant le blocus reste en place.

La crise des droits humains et la crise humanitaire qui résultent du blocus de la Bande de Gaza par Israël est une crise entièrement artificielle, aggravée par trois attaques militaires israéliennes successives qui ont à plusieurs reprises détruit les maisons et l'infrastructure, le blocus sapant la capacité à [reconstruire](#).

20
07

June

Israel intensifies movement restrictions on the Gaza Strip and imposes land, sea and air closure on Palestinians in Gaza.

20
08

December

Israel launches 'Operation Cast Lead,' a 23-day military offensive on the Gaza Strip.

20
12

August

The UN projects and warns that Gaza may become unliveable by 2020.

20
12

November

Israel launches 'Operation Pillar of Defence,' a second military offensive on the Gaza Strip.

20
14

July

Israel launches 'Operation Protective Edge,' a 50-day military offensive on the Gaza Strip.

20
18

March

The 'Great March of Return' starts as weekly peaceful demonstrations launched by Palestinians in Gaza.

20
19

February

The UN Commission of Inquiry calls on Israel to lift its closure with immediate effect.

2020

Let Gaza Live

Les autorités israéliennes d'occupation ont imposé des restrictions de mouvement variées sur la Bande de Gaza depuis les années 1990 — des restrictions qui se sont intensifiées en 2007 en tant que punition collective de la population palestinienne.

Depuis, Israël a fermé la Bande de Gaza par terre, mer et air et a imposé un sévère régime de permis qui interdit en grande partie le déplacement vers Gaza et hors de Gaza.

En conséquence, les observateurs internationaux ont souvent décrit la Bande de Gaza comme la plus grande prison à ciel ouvert du monde.

La communauté internationale a largement considéré le blocus de Gaza comme illégal.

En 2013, le Secrétaire-général des Nations Unies a conclu que « le blocus et les restrictions liées ciblent la population civile et lui imposent des souffrances, les pénalisant de fait pour des actes qu'ils n'ont pas commis », ce qui revient donc à une punition collective.

« Aucune personne protégée ne peut être punie pour un crime qu'il ou elle n'a pas personnellement commis. Les sanctions collectives et de même toutes les mesures d'intimidation ou de terrorisme sont interdites ». Article 33, Quatrième Convention de Genève

Le blocus par Israël de la Bande de Gaza, en tant que punition collective, est clairement interdit selon le droit humanitaire international ; les politiques et les pratiques israéliennes qui dénie aux Palestiniens leur liberté de mouvement et les droits à la vie, à la santé, au travail et à l'éducation et à un standard adéquat de conditions de vie reviennent à des violations systématiques des droits humains et à des crimes internationaux présumés.

La « Zone à accès restreint » est une zone tampon militaire unilatéralement imposée par Israël, qui s'étend le long de la clôture périphérique de toute la partie orientale de la Bande de Gaza ainsi que sur la mer (voir la carte). A l'est, la majeure partie de la zone tampon est située sur des terres agricoles, alors la zone tampon sur la mer limite les activités de pêche à une zone où le poisson a déjà été sévèrement épuisé, de plus gros poissons étant hors d'atteinte.



Bâtiment détruit après une offensive militaire d'Israël sur Gaza, © PCHR 2014.

Maintenant, pendant la pandémie de COVID-19, l'appel à lever le blocus est plus urgent que jamais.

Aujourd'hui, 96% des ressources d'eau de Gaza sont impropres à l'utilisation et à la consommation humaines, et la fourniture d'électricité est limitée à 14-15 heures par 24 heures.

Le droit à la santé et aux soins à Gaza est sérieusement sapé par des politiques à long-terme, à visée politique et se renforçant mutuellement, qui incluent le dé-développement, les restrictions de mouvement et les attaques sur le secteur de santé et les soignants en toute impunité.

Le blocus a accéléré le dé-développement du système de soins de Gaza par des restrictions sur le déplacement des personnes et des biens et par des dégradations économiques et l'appauvrissement. Les services de santé de Gaza sont incapables de se développer en concordance avec les besoins de sa population. Pendant 2018, l'OMS a rapporté que seulement « 15% des demandes à sortir de la Bande de

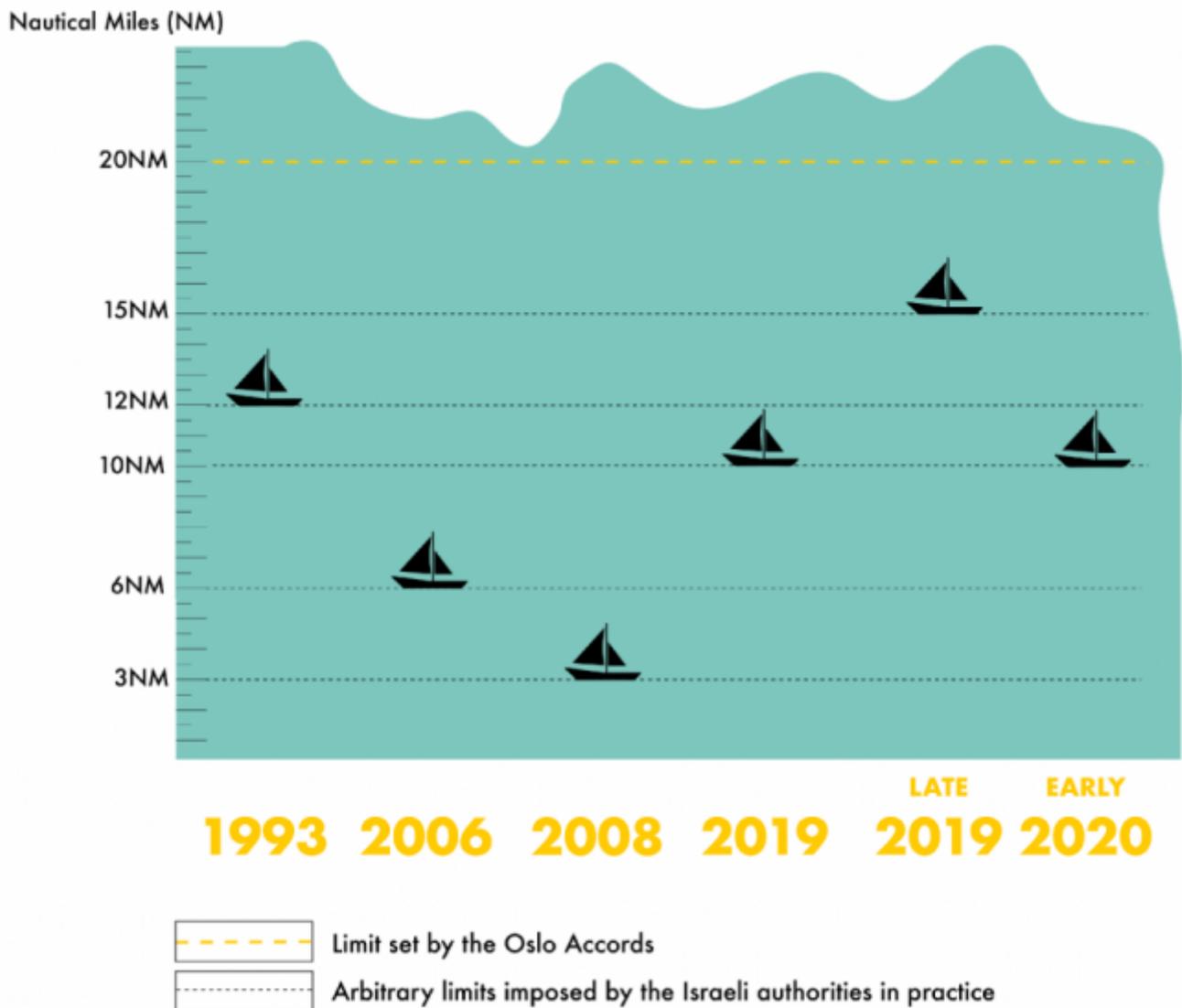
Gaza pour le compte des partenaires de santé et du ministère de la Santé ont été approuvées ».

Comme l'OMS l'a souligné : « l'exposition à la violence a des implications à long terme pour la santé physique et mentale, les adolescents palestiniens ayant un des plus hauts taux de désordres mentaux de la région méditerranéenne orientale. » Les hôpitaux de Gaza manquent souvent de fournitures adéquates. Selon le ministère de la Santé, 48% des médicaments essentiels et 26% des produits médicaux à usage unique étaient à un niveau zéro de stock, autrement dit avec moins d'un mois de provision disponible à la pharmacie centrale de Gaza. La santé des patients souffrant de cancers et de maladies rénales est particulièrement menacée, 58% des médicaments de chimiothérapie et 41% des produits de dialyse étant à un niveau zéro de stock en décembre 2019.

Dans les années récentes, le déclin marqué du secteur de santé de Gaza et l'indisponibilité des services médicaux spécialisés ont accru le besoin d'envoyer des patients à des établissements plus avancés hors de Gaza. En règle générale, Israël empêche tous les patients palestiniens, « sauf cas humanitaires exceptionnels », de voyager pour recevoir un traitement qui n'est pas disponible dans la Bande de Gaza. Même parmi de tels patients, Israël impose de lourdes [restrictions à l'accès aux soins médicaux hors de la Bande de Gaza](#).

Le blocus par Israël a miné les conditions de vie des Palestiniens, conduisant à un processus de dé-développement de l'économie palestinienne de Gaza.

Cette politique est illustrée par la situation des pêcheurs de Gaza, qui sont confrontés à des attaques régulières par les forces israéliennes d'occupation et sont contraints de pêcher dans une zone de pêche sévèrement limitée.



Changements dans les limites de pêche pour les Palestiniens de Gaza, 2020, Source : Al-Mezan.

Début 2020, la zone de pêche a été re-restreinte à 10 miles nautiques. L'expansion actuellement imposée de la zone tampon maritime empêche les pêcheurs palestiniens d'accéder à 50% des zones maritimes auxquelles ils ont droit selon les Accords d'Oslo et diminuent à la fois la quantité et la qualité des prises disponibles. Les moyens d'existence des pêcheurs palestiniens et de leurs familles ont en conséquence été profondément affectés.

Vidéo : Mon oeil droit a été enlevé et je ne peux pas non plus voir de mon oeil gauche.

La politique israélienne de dénier aux pêcheurs palestiniens l'accès aux eaux territoriales palestiniennes viole la souveraineté palestinienne sur les ressources naturelles. Israël cible fréquemment les pêcheurs palestiniens en mer en ouvrant le feu sur eux, avec pour conséquences des meurtres et des blessures, en les harcelant par des poursuites et, à maintes occasions, en les arrêtant et en confisquant leurs bateaux et leur équipement de pêche. En empêchant les pêcheurs de Gaza de travailler librement et en toute sécurité, l'occupation israélienne sape ce qui serait autrement un secteur viable de l'économie palestinienne.

GAZA 2020*
**LIFT THE
CLOSURE
!**

“ While we are fishing we are repeatedly subjected to chases and shootings in the vicinity of our boats by Israeli gunboats, even though we have not gone outside the permitted fishing zone. ”

Yaser,
a 35-year-old fisherman in the Gaza Strip

« Pendant que nous pêchons nous sommes sans cesse sujets à des poursuites et à des tirs au voisinage de nos bateaux par les vedettes israéliennes, même si nous ne sommes pas allés hors de la zone de pêche autorisée », Yaser, un pêcheur de 35 ans de la Bande de Gaza.

La communauté de pêche, jadis prospère, est maintenant l'une des plus pauvres communautés dans la Bande de Gaza.

La zone tampon s'étend sur près de 17% des terres de la Bande de Gaza et, selon la zone spécifique, les fermiers sont effectivement empêchés d'atteindre les terres situées jusqu'à 1000-1500 mètres de la clôture périphérique. Puisqu'il est estimé qu'approximativement 95% de la zone restreinte est une terre arable, la zone tampon s'étend sur plus de 35% des terres agricoles de la Bande de Gaza.

Documentaire sur l'épandage chimique des terres agricoles, Al Mezan.

Les secteurs clés de l'emploi à Gaza, l'agriculture et le secteur maritime, sont entravés par l'application continue de la zone tampon par Israël.

Israël sape encore davantage le secteur agricole en épandant fréquemment des produits chimiques présumés être herbicides dans la zone tampon, brûlant et endommageant les cultures des fermiers palestiniens dans la zone.

••• A Gaza, 68% des Palestiniens sont en situation de précarité alimentaire et un enfant de moins de cinq ans sur dix souffre de retard de croissance (c'est-à-dire a une taille petite par rapport à son âge, un marqueur de malnutrition chronique), ce qui constitue une cause d'inquiétude sérieuse.

Vidéo : Visites virtuelles d'Al-Haq

Le déni de souveraineté sur les [ressources naturelles](#) a rendu Gaza de plus en plus dépendant de l'assistance et du soutien extérieurs, qui ne peuvent combler que quelques manques dans les services de base. Les réserves palestiniennes de gaz et de pétrole situées au large du rivage de Gaza ont été systématiquement exploitées par l'occupation israélienne, les Palestiniens étant empêchés de les développer à cause du blocus naval imposé sur la Bande de Gaza.

Depuis 2008, les autorités israéliennes d'occupation ont sévèrement restreint l'entrée de matériaux qu'Israël considère avoir un but prétendument « dual », civil et militaire, et qui incluent des médicaments essentiels et des matériaux de construction de base.

Etant donné la nature arbitraire, disproportionnée et punitive, de la liste des produits d'« usage dual », les Palestiniens de la Bande de Gaza ont des difficultés pour reconstruire les maisons et l'infrastructure détruites par les forces israéliennes d'occupation. Les sévères restrictions d'Israël sur l'importation de certains matériaux sous prétexte d'« usage dual » ont aussi limité la capacité des Palestiniens à être compétitifs sur les marchés locaux et régionaux, étant donné que ces matériaux sont nécessaires pour fabriquer des produits.



La Grande Marche du retour à Gaza, ©Abdel Hakim Abu Daqen 2018

A partir du 30 mars 2018, lors de la Journée de la Terre, en réponse à des décennies d'oppression israélienne, les Palestiniens de la Bande de Gaza ont commencé à manifester sur une base quasi hebdomadaire près de la clôture périphérique de Gaza, appelant à la mise en oeuvre de leurs droits inaliénables, en particulier au droit au retour des réfugiés palestiniens et demandant que le blocus illégal de la Bande de Gaza par Israël soit enfin levé.

Ces manifestations en grande majorité pacifiques dans la Bande de Gaza, connues comme la [Grande Marche du retour](#), ont été violemment réprimés par les forces d'occupation israéliennes. Semaine après semaine, les snipers israéliens ont systématiquement et délibérément recouru à la force létale ou au moins à une force excessive pour tuer et mutiler des civils palestiniens.

Entre le 30 mars 2018 et la suspension des manifestations en décembre 2019, les organisations palestiniennes de défense des droits humains ont documenté le meurtre, pendant la Grande Marche du retour, de 217 Palestiniens, y compris 48 enfants, de quatre travailleurs de santé, de deux journalistes, et

de personnes souffrant de handicaps. Pendant la même période, des milliers ont été blessés par les forces d'occupation israéliennes, dont 9515 avec des balles réelles et du shrapnel, dont 2134 enfants.

Documentaire sur la Grande Marche du retour— année après le début des manifestations, AlHaq

En mai 2018, après des meurtres flagrants perpétrés par les forces d'occupation israéliennes pendant la Grande Marche du retour, le Conseil des droits humains des Nations Unies a établi une Commission d'enquête internationale indépendante pour enquêter sur toutes les violations du droit international commises pendant les manifestations.

« La Commission a trouvé des motifs raisonnables pour croire que des snipers israéliens ont tiré sur des journalistes, des travailleurs de santé, des enfants et des personnes souffrant de handicaps, sachant qu'ils étaient clairement reconnaissables pour tels » (Source)

La commission d'enquête a recommandé qu'Israël, la puissance occupante « lève le blocus sur Gaza avec effet immédiat » et a appelé à la justice internationale et à la reddition de comptes pour des soupçons de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Alors que les Etats ont adopté ces recommandations dans la Résolution du Conseil des droits humains 40/13 du 22 mars 2019 avec l'objectif de les mettre en oeuvre, aucune mesure effective n'a été prise à cet égard plus d'un an après.

Traduction : CG pour l'Agence Média Palestine

Suivre les comptes [Twitter](#) et [Facebook](#) de la campagne.

Lire aussi : [Source](#) : [Medium](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article : <http://plateforme-palestine.org/Nous-sommes-en-2020-Levez-le-blocus-de-Gaza>